

# VAINCRE le chômage

VAINCRE LE CHÔMAGE, LA LETTRE N°123, SEPTEMBRE 2022

## Repères

P.3

CHÔMEURS SOUS  
SURVEILLANCE

## Parole de chômeur

P.4

BOC'ALENVERS

## Partenaires

P.6

RESTAURER LA DIGNITÉ  
PAR LE TRAVAIL



Le beau, le bien,  
le bon

## L'Edito

Le gouvernement s'apprête à prolonger la réforme du chômage mise en œuvre à l'automne dernier. On peut réellement s'interroger sur l'impact qu'elle aura sur les chômeurs non indemnisés qui représentent plus de 50 % des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Cette réforme ne concerne que les chômeurs indemnisés. Mais qui se soucie du devenir de ceux qui ne perçoivent aucune allocation ? Quels dispositifs met-on en place pour les accompagner dans la durée ?

En cette rentrée, les bonnes intentions de nos gouvernants ne manquent pas : « Pour sortir de cette culture du chômage de masse qui pèse sur le pays depuis des décennies, la clef c'est l'attractivité des métiers associant une meilleure qualité de vie au travail. Il n'y aura pas de plein emploi sans bon emploi » selon la Première Ministre. Oui, l'accès à un emploi et la dignité de ceux qui l'occupent sont inséparables. Mais ce que le Livre blanc nous a révélé c'est la demande de reconnaissance des contributions à la société des chercheurs d'emploi qui restent des personnes actives et organisées dans leur recherche d'emploi face aux obstacles du marché du travail. Changer notre regard sur elles est indispensable, c'est aussi cela leur redonner leur dignité.

**Paul Israël**

Credit photo : Gérard Marle

## Point de vue d'expert

### TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

**LES PERSONNES PRIVÉES DURABLEMENT D'EMPLOI, ACTRICES DE LA MISE EN ŒUVRE DU DROIT À L'EMPLOI DANS LES TERRITOIRES.**

**VLC A INTERVIEWÉ JEANNE BOT, RESPONSABLE DU PLAIDOYER TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE À NANTES. ELLE TRAVAILLE AU SOLILAB, "ESPACE D'EXPÉRIMENTATIONS EN PERMANENTE ÉVOLUTION, LABORATOIRE D'INNOVATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES, TIERS-LIEU, POINT DE RENCONTRE ENTRE CEUX QUI TRAVAILLENT ET QUI CONSOMMENT AUTREMENT."**

**VLC : L'association « Territoires zéro chômeur de longue durée » a été créée le 7 octobre 2016 pour démontrer qu'il est possible à l'échelle de petits territoires, sans surcoût significatif pour la collectivité, de proposer à toutes les personnes privées durablement d'emploi, un emploi à durée indéterminée à temps choisi, en développant des activités utiles pour répondre aux besoins du territoire. Pourquoi cette initiative perdure-t-elle alors qu'on s'accorde à dire que le chômage baisse significativement ?**

**Jeanne Bot :** Malgré la baisse du chômage en 2021, ce sont 3 millions de personnes qui sont toujours privées durablement d'emploi dans notre pays et dont la grande majorité vit sous le seuil de pauvreté. Des personnes aux visages multiples mais aux trajectoires souvent similaires : pour elles, l'emploi précaire a laissé la place à la perte d'emploi tout court. Des personnes que le marché écarte, une dynamique toxique qui entretient l'exclusion durable de personnes de la société du travail. Ce mal a un coût.

**VLC : De quel coût parlez-vous ? Est-ce en premier lieu d'un coût économique pour l'ensemble de la société ou est-ce un d'un coût humain pour les personnes concernées ?**

**Jeanne Bot :** Pour les personnes concernées d'abord, confrontées à une exclusion sociale durable. Cette privation d'emploi est un fléau qui entraîne les personnes dans une spirale d'isolement souvent dramatique pour leur santé physique et psychique. Sans travail, pas de rémunération digne. Moins de lien social et de reconnaissance. Pas de projet d'avenir possible. Cette exclusion structurelle de l'emploi, en plus de produire des ravages personnels, abîme notre cohésion sociale.

**VLC : Dans des numéros précédents VLC avait bien enregistré que cette expérience nouvelle était portée sur un territoire délimité par un ensemble d'acteurs locaux, associations, acteurs économiques, partenaires sociaux. Les chômeurs**



*Credit photo : TZCLD*

**concernés sont-ils mobilisés dans ce projet alors qu'on les dit démobilisés par un chômage qui dure ?**

**Jeanne Bot :** Les personnes privées durablement d'emploi ne sont pas seulement les premières bénéficiaires du projet Territoires zéro chômeur de longue durée, elles en sont également actrices. En effet, les emplois sont adaptés, construits à partir des savoir-faire et capacités des personnes. Une phase de préparation des emplois a donc lieu avant l'embauche au sein d'une entreprise à but d'emploi (EBE), à laquelle contribue pleinement la personne concernée. Si elles le souhaitent, les personnes peuvent également s'investir dans le projet pour faire de l'emploi un droit sur leur territoire.

**VLC : Au départ 10 territoires étaient concernés. Depuis le 14 décembre 2020, une nouvelle loi sécurise ces 10 premiers territoires et permet d'étendre l'expérimentation à au-moins 50 nouveaux territoires, malgré la polémique sur le surcoût supposé ou réel de cette expérience. Est-ce parce que l'on repère une mobilisation pour l'emploi dans les territoires concernés ?**

**Jeanne Bot :** On constate souvent sur les territoires mobilisés la création de groupes de travail autour des futures activités des EBE, de la communication sur le projet ou tout autre action de mobilisation. Les volontaires participent également au pilotage du projet au sein du comité local pour l'emploi (CLE). Enfin, certains collectifs de personnes privées durablement d'emploi se sont constitués en association.

**VLC : Certes, la vitalité économique du territoire compte, mais est-ce le seul enjeu, est-ce l'enjeu principal ?**

**Jeanne Bot :** Au-delà du strict retour à l'emploi, l'objectif est bien de faire des personnes privées durablement d'emploi des parties prenantes du projet pour retisser du lien social et restaurer la pleine citoyenneté des personnes.

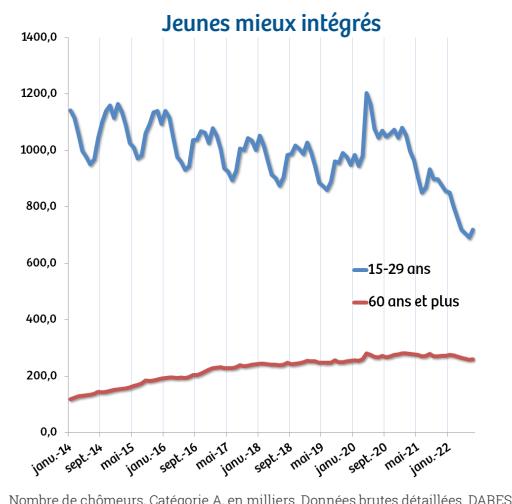
*En savoir plus sur Territoires zéro chômeur de longue durée : <https://www.tzcld.fr/>*

## Repères

### LES CHÔMEURS NE SONT NI PROFITEURS, NI FRAUDEURS (2<sup>e</sup> PARTIE)

Les moyens humains et juridiques mis en œuvre pour contrôler et sanctionner les chômeurs qui ne respectent pas leurs obligations, exposés dans le précédent VLC, sont donc considérables. Les contrôles peuvent être faits par sondage de l'ensemble de la population des chômeurs (ils sont dits aléatoires), ils peuvent être ciblés sur certaines catégories (par exemple ceux qui sont inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an). Enfin, un contrôle peut faire suite à un « signalement » lorsqu'un conseiller-référent suspecte une recherche d'emploi insuffisante d'un chômeur dont il a la charge.

Selon les données de Pôle emploi<sup>1</sup> en 2017, sur 100 chercheurs d'emploi contrôlés, 14% ont fait l'objet d'une radiation temporaire (la plupart pour un mois). Parmi les personnes indemnisées (50% des personnes inscrites à Pôle emploi), 8% seulement ont fait l'objet d'une telle radiation. De plus, la Mission Interministérielle de Coordination Anti-fraude (MICAF) estime que pour l'année 2020, le montant des fraudes imputables aux chômeurs s'élevait à 184 millions d'euros, soit 0,5% des indemnités versées (38 milliards).



En 2020 la Cour des Comptes a rendu un rapport sur les modalités de l'accompagnement des chômeurs. Elle a établi que chaque conseiller de Pôle emploi accompagnait en moyenne 200 chômeurs pour les "simples suivis" et 100 chômeurs pour les "accompagnements renforcés". Ces derniers ne bénéficient que de trois entretiens individuels par an.

Par ailleurs, Pôle emploi a généralisé la « digitalisation » de ses services. Celle-ci a permis la mise à disposition d'une très vaste base de données d'offres d'emploi aux chômeurs avec la possibilité de poser leur candidature immédiatement

en ligne. Cependant, parmi ceux qui sont les plus éloignés du marché du travail, l'accès aux services par internet est souvent impossible. Mais il existe une autre dimension de l'informatisation de Pôle emploi. Il s'agit de la multiplication des contrôles rendus possible par l'utilisation d'internet. Les conseillers-référents sont eux aussi impliqués. En effet, ils signalent les situations qui leur semblent anormales, et ils instruisent les dossiers qui peuvent mener à une radiation. Cette augmentation de la charge de travail afférente, dans un contexte de restrictions budgétaires, ne peut avoir que des effets négatifs sur l'accueil et l'accompagnement des chômeurs, qui sont la vocation première de Pôle emploi. Celle-ci est pourtant la condition essentielle du respect de leur dignité. S'ils sont livrés à eux-mêmes, ils sont de fait exclus de la société. Cette exclusion est un obstacle supplémentaire au succès de leur recherche d'emploi.

**Dominique Redor**

<sup>1</sup> Pôle emploi (2018), « Le contrôle de la recherche d'emploi : l'impact sur le parcours des demandeurs d'emploi », Eclairages et Synthèses, n.45, disponible sur : [www.pole.emploi.org](http://www.pole.emploi.org)

### le vrai du faux



**VLC : Près de la moitié des français considèrent que les chômeurs ne recherchent pas vraiment un emploi ?**

**Dominique Redor :** Chaque année l'UNEDIC publie un baromètre de perception du chômage<sup>2</sup>. En 2021, 66% des Français considèrent que le chômage est une fatalité, un coup du sort que l'on subit. De plus 63% d'entre eux se déclarent attachés au modèle français d'assurance chômage. Mais les « soupçons » à l'égard des chômeurs sont importants et ont progressé ces dernières années. 48% considèrent que les chômeurs ne cherchent pas vraiment à retrouver un emploi et 36% que les chômeurs fraudent pour toucher des allocations.

Ces résultats peuvent paraître paradoxaux, sauf si l'on considère que chacun, pris individuellement, considère qu'il fera l'effort nécessaire s'il se trouve au chômage, alors que « les autres » ou « certains autres » ne font pas cet effort. C'est bien le regard sur « les autres » qu'il faut changer. Rétablir la dignité des chômeurs, c'est aussi montrer qu'ils ne sont pas différents de ceux qui ont un emploi, qu'il ne sont pas des profiteurs du système.

<sup>2</sup> Elabe, UNEDIC (2021), Baromètre de la perception du chômage, volet 3, disponible sur <https://elabe.fr/unedic-barometre-chomage-3>

# Parole de chômeur

## BOC'ALENVERS

**CAMILLE ET SOËL, DEUX JEUNES INGÉNIEURS DÉSIREUX D'APPORTER UNE AUTRE DIMENSION À LEUR VIE PROFESSIONNELLE ONT RÉALISÉ, DANS LE CADRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, LEUR PROJET DE « CONSERVERIE SOLIDARITÉ ET ANTIGASPI Boc'ALENVERS » EN UTILISANT LES INVENDUS DE LA GRANDE DISTRIBUTION. LEUR RENCONTRE AVEC LA MAISON DES CHÔMEURS DE TOULOUSE - MNCP LEUR A DONNÉ L'OPORTUNITÉ DE FAIRE PARTICIPER À LEUR PROJET ANTI GASPILLAGE DES PERSONNES EN INSERTION PROFESSIONNELLE.**

### Camille, 26 ans, originaire de Bretagne.

Je suis ingénierie de l'INSA, Institut national de Sciences appliquées de Toulouse, en génie physique. J'ai travaillé dans l'industrie aérospatiale à Toulouse puis en instrumentation environnementale à la Réunion. Les applications "high tech" de mon métier, étroitement liées aux industries ne me passionnent pas (contrairement à mes études) et j'entends ne pas me laisser envahir par mon emploi d'ingénieur à plein temps. Ce qui me passionne, c'est la création et le partage sous toutes leurs formes. J'ai un goût particulier pour la macrophotographie, que j'intègre ensuite sur les corps de mes modèles que je peins avec des pigments ; je réalise aussi des toiles, des fresques, des aquarelles. Le domaine artistique a une grande importance, je danse beaucoup. J'ai toujours eu l'ambition de monter à plusieurs une activité sur une thématique alliant création et résilience environnementale.

Sollicitée par mon ami Soël, et séduite par son projet de création associatif dans le cadre l'économie sociale et solidaire, je n'ai pas hésité à quitter mon poste très confortable à la Réunion pour le retrouver à Toulouse et me lancer avec lui. Il s'agit d'un projet antigaspi qui utilise des invendus de fruits et légumes pour les transformer en confitures, tartinades pour l'apéro, pickles. Ce projet consiste aussi à mettre à profit la technique de glanage et à passer des accords avec des centres commerciaux, pour donner le jour à une conserverie antigaspi.

Au début du projet, nous sommes allés rencontrer la Maison des chômeurs « Fabrique solidaire ». La Maison nous a proposé, d'utiliser leur cuisine pour nous lancer. Puis notre projet s'est développé et a continué à cheminer dans le cadre de l'Adress, parcours d'Accompagnement pour le Développement et la Réussite en Economie Sociale et Solidaire de Toulouse Métropole, mêlant une partie commerciale et une partie formation pour des personnes en insertion professionnelle. J'ai ainsi découvert un nouveau lieu et de nouvelles mises en relation. La Maison bénéficiant déjà de récupération d'invendus, notre projet a suscité de l'intérêt et des coups de main des personnes fréquentant ce lieu au quotidien. Notre présence lors de la conférence de presse pour la parution du Livre blanc a beaucoup interpellé. Je n'ai jamais autant travaillé que depuis mon engagement dans ce projet.



Crédit photo : Soël e

Je regrette que l'on ne sache mettre dans aucune case les créateurs. Le changement de regard est pourtant primordial.

*« En rayons, nos bocaux à la vente sont présentés à l'envers avec des étiquettes également inversées. Le consommateur se pose la question de « l'envers » de la fabrication c'est-à-dire la partie antigaspillage et l'insertion professionnelle. »*

### Soël, 31 ans, originaire de Chamonix.

Je suis ingénieur de l'IFMA, Institut Français de Mécanique Avancée à Clermont-Ferrand. Après les classes préparatoires, l'école d'ingénieur et une année d'immersion à l'international (en Nouvelle Zélande et au Chili,) je n'ai pas été embauché par l'entreprise où j'ai fait mon stage de fin d'études.

Une de mes passions est la montagne et j'ai donc cherché à me professionnaliser dans ce domaine avant de rechercher un travail en tant qu'ingénieur. Je me suis donc formé comme pisteur secouriste. Et compte tenu de ma maîtrise de l'anglais et de l'espagnol, j'ai pu financer ce projet en travaillant comme vendeur dans un magasin de sport à Chamonix. J'ai ensuite rejoint mon ex-amie à Toulouse et me suis inscrit au RSA, le temps de trouver un emploi. J'ai travaillé dans plusieurs structures d'intérim et sous-traitance d'Airbus mais j'ai arrêté ma carrière après 3 ans pour prendre le temps de me remettre



Photo : Soël et Camille

en question et de trouver un projet qui corresponde à mon intention de participer à la transition climatique et sociale. Pendant ce temps, j'ai occupé des emplois de saisonnier dans les Pyrénées. Comme beaucoup de jeunes de ma génération, je suis un militant engagé, j'ai participé au mouvement réclamant des tracés pour les vélos mais aussi à diverses manifestations condamnant les pratiques de certaines multinationales. Je suis également un défenseur de l'anti gaspi et je glane avec des amis auprès de différents supermarchés. Cette pratique permet aux plus démunis de se nourrir à moindre frais mais elle est aussi un moyen de lutter contre le gaspillage.

J'ai alors vu se dessiner une idée de projet qui se base sur la récupération de fruits et légumes et l'accompagnement de personnes en précarité en m'inspirant de projets existants. Mais je ne voulais pas monter ce projet seul. Camille a accepté ma proposition et a quitté la Réunion et son travail pour me rejoindre. Nous avons d'abord travaillé notre projet à distance le temps qu'elle revienne en France. La cuisine de la Fabrique nous a ouvert ses portes pour nous permettre de développer le concept. Nous avons découvert ce lieu qui est un véritable carrefour de lien social dans le quartier et qui propose de nombreuses activités.

Avec mes contrats chez Airbus et mes deux contrats de saisonnier j'ai pu obtenir deux fois les Aides au retour à l'emploi

de Pôle emploi pour une durée totale de 3 ans. Je n'avais aucune compétence dans la cuisine mais mon diplôme d'ingénieur ne me donnait pas la possibilité de m'engager par rapport à mes valeurs. La semaine de quatre jours est un sujet qui revient souvent dans le milieu des ingénieurs. Ce qui importe de nos jours dans une entreprise en dehors de la mission, ce sont les conditions de travail. Les entreprises qui proposent de telles conditions ont beaucoup plus de chance d'avoir des salariés motivés pour s'investir sur le long terme.

Parmi les propositions du Livre blanc, l'importance du changement de regard est pour moi primordiale, nous devons nous y employer de toutes nos forces. La manière dont des responsables politiques s'expriment (je traverse la rue et je trouve un emploi) et les propos relayés dans les médias, s'infiltrent dans l'opinion de manière désastreuse déclenchant une politique de suspicion, de contrôle, de radiation, de rejet, culpabilisant ceux et celles qui sont ainsi traités. Si seulement le regard changeait toutes les propositions du Livre blanc suivraient naturellement.

**Propos recueillis par Annie Dreaille,  
Maison des chômeurs de Toulouse -  
Mouvement national des chômeurs et des précaires - MNCP**

## L'éclairage de

### QUESTION À MARIE LACOSTE

**Donner la parole aux chômeurs est toujours une très bonne (et très rare) idée, surtout en ces temps où la vie des plus précaires s'aggrave. Cette initiative n'a pas été simple car elle est intervenue pendant la crise COVID, rendant délicat l'exercice de parole collective !**

**Ce qui ressort de l'enquête en ligne s'est avéré très instructif, très sévère aussi, notamment à l'égard du service public de l'emploi. Les propositions du Livre blanc, que le MNCP partage pleinement, sont, pour certaines, assez classiques comme la nécessité du changement de regard sur les précaires, ou le soutien aux collectifs et associations qui accompagnent les chômeurs. Certaines, par contre, sont plus actuelles comme l'accès gratuit à un accompagnement psychologique, la mobilité solidaire ou le recrutement par compétences.**

**Toute la question est aujourd'hui de savoir ce que nous ferons de ce précieux travail. En Occitanie, nous l'avons notamment présenté au Directeur Régional de Pôle emploi, ce qui a permis des avancées dans le dialogue entre l'institution et les demandeurs d'emploi.**

**Marie Lacoste, Maison des chômeurs de Toulouse  
Vice-présidente du MNCP**

# Place des partenaires

## RESTAURER LA DIGNITÉ PAR LE TRAVAIL

**LE VILLAGE SAINT JOSEPH (VSJ) DE PLOUNÉVEZ-QUINTIN EST UN LIEU DE VIE ACCUEILLANT DES PERSONNES QUI TRAVERSENT DES DIFFICULTÉS ET N'AYANT PAS TROUVÉ D'AUTRES MAINS TENDUES. LES FRUITS QUE PORTE CE LIEU ATYPIQUE NICHÉ AU CŒUR DE LA BRETAGNE SE DÉMULTIPLIENT. SIX AUTRES « VILLAGES SAINT JOSEPH » OUVENT AILLEURS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL ET AIDENT LES PERSONNES ACCUEILLIES À SE REMETTRE DEBOUT ET À RETROUVER LEUR DIGNITÉ, NOTAMMENT PAR LE TRAVAIL.**

### Les 3 piliers du Village

Pas de projet construit ou de business plan dans les fondations de ce lieu où soufflent à la fois liberté et rigueur. Tout s'est fait « tout seul », parce que les fondateurs du village, Nathanaël et Katia Gay, ont été amenés à vivre avec des personnes blessées. L'ancrage chrétien de ce couple hors du commun leur permet d'accueillir des personnes sortant de séjours en hôpital psychiatrique, en prison ou venant d'autres lieux arides, et souvent aux prises avec des addictions. Ici, si l'on veut se relever, l'on peut être accueilli. Deux conditions fondamentales : participer quotidiennement à la lecture biblique et au partage fraternel qu'elle inspire puis aux activités du matin et de l'après-midi. Ces conditions se retrouvent dans les trois piliers des VSJ : *la vie fraternelle* (cohabitation dans de petites maisons autour d'un couple qui accueille 8 à 12 personnes), *l'ouverture à la vie spirituelle* et *l'engagement dans des activités diverses*.

### Un autre rapport au travail

Au VSJ, Nicolas Delattre encadre les activités des personnes accueillies. Il parle plus volontiers d'activité(s) que de travail. Peut-être parce que le travail, le monde du travail, le marché du travail, le rapport au travail ont été délétères pour bien des personnes accueillies. Sans doute aussi parce que l'enjeu, ici, n'est pas de faire travailler les personnes selon le modèle habituel. La rentabilité ou l'efficacité ne sont pas des finalités en soi. Ce qui compte est de permettre de retrouver le goût de faire quelque chose et de contribuer à la vie du Village.

Et ce faisant, petit à petit, des progrès importants sont accomplis dans les différentes tâches ou activités que choisissent les personnes. Car matin comme après-midi, tous doivent s'inscrire dans un atelier ou une activité ; mais un certain choix est donné, selon la saison, les besoins du Village ou la disponibilité des animateurs. Et les activités possibles sont nombreuses ! Les ateliers créatifs proposent la confection d'objets en cuir, de chapelets, de poteries ou de mosaïques. Le jardin fleuri et le maraîchage ont besoin de bras et de coeurs bien disposés, là aussi, tandis que la cuisine, le ménage et l'entretien des bâtiments permettent d'explorer des compétences nouvelles pour certains. Sans compter la boulangerie, car le pain est fait maison chaque semaine et au feu de bois – bois coupé par les membres du



Nicolas Delattre (veste orange) avec des accueillis du VSJ © N. Delattre

Village et qui alimente le système de chauffage des maisons. Un écosystème local cependant très en lien avec le monde extérieur.

### La personne avant tout

Ces activités diverses permettent "aux frères et aux sœurs" de reprendre confiance en ce qu'ils peuvent faire et apporter, et en leurs qualités personnelles. Reprendre des habitudes perdues (rythme de vie, concentration, goût d'apprendre, etc.) s'accompagne de résultats qui rendent à chacun et chacune leur dignité, par la valorisation de soi à travers le travail accompli et la contribution à l'économie et à la vie du Village. Trois notions centrales sont convoquées pour stimuler l'engagement dans les activités : *faire beau, faire bien et faire bon*. Le projet des VSJ est donc bien la personne et non ce qu'elle produit. En recherchant le beau, le bien et le bon, la personne en est considérée comme capable et digne.

Ainsi, les blessures dans le rapport au travail pour celles et ceux qui ont été éloignés de l'emploi en raison d'un échec, de leur santé ou de difficultés diverses, peuvent peu à peu cicatriser. La confiance en soi reprend le dessus avec toute l'attention fraternelle d'un Nicolas, qui sait se montrer aussi compréhensif et empathique qu'exigeant afin que des progrès s'accomplissent. Lui-même a été sauvé par le VSJ, alors il sait par quoi peuvent passer celles et ceux qu'il accompagne.

Le Village a vocation à n'être qu'une étape pour les accueillis. L'étape suivante de la réinsertion professionnelle est délicate, car les types de travail offerts ne sont pas valorisants et le risque est grand de retomber dans un travail qui abime la dignité. Les liens étroits entre les encadrants et les entrepreneurs lors de stages et de formations sont alors déterminants pour éviter en adaptant les postes, que la personne soit mise en situation vouée à l'échec.

Être entouré pour tenir dans le temps se montre capital ; créer des lieux de vie partagés serait une bonne réponse, pour une vie fraternelle et spirituelle.

**Marie-Eve Humery**

# Un point de vue, une voix

## UN TRAVAIL POUR TOUS

### Le travail comme activité de production

Que ce soit Paul VI, dans Populorum Progressio, ou Jean Paul II dans Laborem Exercens, le travail est d'abord considéré comme une activité de production de richesses matérielles. Il s'agit de participer au développement des peuples. Tout travailleur, même le plus faible, doit donc être productif.

Mais « la mécanisation du travail "supplante" l'homme en lui ôtant toute satisfaction personnelle et toute incitation à la créativité et à la responsabilité, lorsqu'elle supprime l'emploi de nombreux travailleurs ou lorsque, par l'exaltation de la machine, elle réduit l'homme à en être l'esclave. » (Laborem Exercens, 5) En effet, les machines sont plus productives que l'humain. Chez Amazon, l'homme est au service du programme de gestion et non l'inverse.

« Ce ne sont pas seulement la nourriture ou les biens superflus qui sont objet de déchet, mais souvent les êtres humains eux-mêmes. » (Fratelli Tutti, 19)

### Le travail comme soin, le travail pour tous

Dans Laudato Si', François aborde la question écologique de la sauvegarde de la maison commune. Lorsque les ressources sont limitées et surexploitées, le travail ne peut plus être seulement productiviste. Le travail est de l'ordre du soin, comme le travail du jardinier (Gn, 2). Or, tout être humain est capable de soin, d'attention : cela fait la dignité de chacun.

« La grande question, c'est le travail. Ce qui est réellement populaire – parce qu'il contribue au bien du peuple –, c'est



Crédit photo : Camille et Soël

d'assurer à chacun la possibilité de faire germer les semences que Dieu a mises en lui, ses capacités, son sens d'initiative, ses forces. C'est la meilleure aide que l'on puisse apporter à un pauvre, le meilleur chemin vers une existence digne. En effet, il n'existe pas pire pauvreté que celle qui prive du travail et de la dignité du travail. [Ce] grand objectif devrait toujours être de permettre [à chacun] d'avoir une vie digne par le travail. » (Fratelli Tutti, 162)

« Il doit [donc] être clair que le véritable objectif à atteindre n'est pas un "revenu pour tous" mais le "travail pour tous" ! **Car sans travail, sans travail pour tous, il n'y aura pas de dignité pour tous.** » (François 2017)

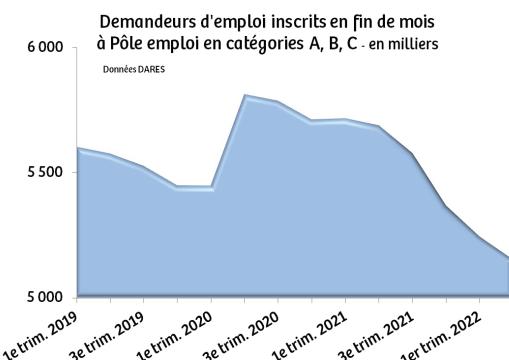
**Marcel Remon , directeur de la revue Projet. CERAS**

## Actualité du chômage

### CHÔMAGE : TAUX QUASI STABLE À 7,4%

Selon Pôle emploi, en France (y compris les départements-régions d'Outre-mer, hors Mayotte), au 2<sup>e</sup> trimestre 2022, le nombre de demandeurs d'emploi s'élève à 3 165 900 pour la catégorie A. Il diminue de 0,8 % sur le trimestre (-15,1 % sur un an). Pour les catégories A, B, C ce nombre s'établit à 5 436 100. Il diminue de 1,7 % sur ce trimestre et de 8,9 % sur un an.

*Graphique : En France métropolitaine, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 5 152 100.*



Au deuxième trimestre, 716 300 personnes inscrites à Pôle emploi ne sont pas tenues de rechercher un emploi. Elles sont soit non immédiatement disponibles et sans emploi (catégorie D, par exemple : formation, contrat de sécurisation professionnelle, maladie), soit pourvues d'un emploi (catégorie E, par exemple : création d'entreprise, contrat aidé).

Sur ce trimestre, le nombre d'inscrits en catégorie D augmente de 0,6 % et celui des inscrits en catégorie E diminue de 0,1%.



# La vie associative

## QUELQUES NOUVELLES DU COLLECTIF PAROLES DE CHÔMEURS

Le Collectif s'est réuni en juin. Nous avons fait un bilan de la diffusion du Livre blanc : plus de 8500 exemplaires ont été diffusés à ce jour et nous avons reçu de très nombreuses réactions individuelles toutes positives, voire très positives sur son contenu.

Nous aurions aimé pouvoir dire la même chose pour le monde politique. En dehors de quelques exceptions (le porte-parole du gouvernement et un député) nous n'avons eu aucun retour, notamment sur le contenu même des propositions que nous avons formulées à partir des verbatim.

Il nous est apparu que le rôle du Collectif est de fournir des éléments issus des paroles recueillies pour alimenter l'action, les déclarations et les prises de position des membres du Collectif. Nous avons souligné que l'un des apports essentiels des verbatim a été l'insistance sur l'accompagnement des chômeurs. Sans négliger pour autant la revendication essentielle issue des verbatim qui est la création d'emplois décents dans une perspective de plein emploi.

La discussion a fait apparaître qu'il n'y a pas de contradiction entre cette revendication essentielle et l'accent à mettre sur l'accompagnement. C'est même l'accompagnement qui permettra aux demandeurs d'emploi d'obtenir un emploi décent qui corresponde à leur souhait.

Cette approche, liant les deux, doit être portée dans les débats en cours sur le Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE), à travers l'évaluation des expérimentations menées sur la politique de l'emploi. Faute de quoi, ce SPIE sera surtout tourné vers la recherche la plus rapide d'un emploi sans réellement écouter les demandeurs d'emploi.

Pour permettre aux divers groupes pouvant espérer participer à une discussion avec le pouvoir politique (Alerte, le Pacte du pouvoir de vivre, ou la Coalition pour le droit à l'emploi



Associations membres du Collectif

pour toutes et tous), le Collectif se propose de rassembler les initiatives prises dans le domaine de l'accompagnement, d'en faire une approche synthétique, de donner un contenu opérationnel à cette notion qui demeure souvent imprécise.

Nous avons décidé de nous retrouver en septembre et décembre afin de préparer un document à soumettre au Collectif.

**Paul Israël**

### Edition

VLC est édité par le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs, association loi 1901 membre du réseau Caritas. 106 rue du Bac, 75007 Paris.

**Rédaction :** Directeur de publication : Paul Israël - Gérard Marle, José Dhers, Annie Dreaille, Marie-Christine Brun, Jean-Pierre Pascual, Michel Bodin, Patrice Bony, Dominique Fontaine, Dominique Redor, Bruno Thomasset.

### Impression

ANALIS ESAT 125-131 av. Louis Roche 92230 Gennevilliers

### Merci à tous les contributeurs de cette édition

Jeanne Bot, Dominique Redor, Marie-Eve Humery, Marcel Remon, Annie Dreaille, Paul Israël.



## Participez à Vaincre le chômage

Le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs est une association membre de Caritas qui vise à maintenir l'attention de l'opinion publique et des communautés chrétiennes sur les conséquences du chômage. En sensibilisant et luttant contre l'indifférence à travers la parole des personnes qui vivent le chômage, le CCSC invite chacun à agir pour qu'elles puissent retrouver une citoyenneté.

Participez à la lutte contre le chômage à votre niveau et soutenez l'action du CCSC en envoyant vos dons à :

CCSC Vaincre le chômage - 106 rue du Bac - 75007 PARIS

<https://ccscfrance.com>

Madame

Monsieur

Votre nom

Votre prénom

Adresse

E-Mail

Téléphone

Abonnement

Don

Adhésion à l'association : 35 €

